

**Province de Québec
Municipalité du Canton Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi, 7 décembre 2009, à la salle du Conseil, située au 474, rue Principale à Ham-Nord, à 20 heures

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers :

Benoît Couture	Gilles Gauvreau
Dominic Lapointe	Steve Leblanc
Rudy Nolette	.

Absent : le conseiller Rémi Beaudesne

Les membres présents forment le quorum.

2009-12-192 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Rudy Nolette, appuyé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, madame Aline Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance : prière
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux des dernières assemblées
4. Présentation des comptes
5. Résultats du refinancement du Règlement 391
6. Adoption du budget 2010 de la Régie intermunicipale incendie des 3 Monts
7. Politique des bacs bruns et commande de bacs
8. Modification au programme de la taxe d'essence
9. Modification au programme de la taxe d'essence
10. Nomination sur le comité : consommation énergétique
11. Fondation Lavertu : demande pour 10 tables et 60 chaises gratuites
12. Demande d'augmentation de la marge de crédit
13. Divers:
14. Période de questions
15. Clôture de la séance
16. Ajouts : Calendrier des séances du Conseil de 2010, avis motion Règlement 434 relatif au taxes et tarifs 2010 et autorisation de signature bancaire à la Bibliothèque

2009-12-193 Approbation des procès-verbaux du 9 et 23 novembre 2009

Il est proposé par Steve Leblanc, appuyé par Gilles Gauvreau, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que les procès-verbaux du 9 et 23 novembre 2009 soient acceptés, tels que rédigés.

2009-12-194 Comptes à payer au 7 décembre 2009

9201-2111 Québec inc	14022.42 \$
Airablo	4.06
Biolab	150.47
Centre de l'auto enr.	290.18
Charest automobile	979.70

Coop de Ham-Nord	5 137.19
Couture Benoît	24.60
Enseignes Francis Montpetit	64.94
Équipements Sigma	5 278.04
Excavation Marquis Tardif	1 672.42
Fondation du CHUS	50.00
Fédération québécoise des municipalités	1 199.08
Gabsky Communication	9 997.29
Garage A. Taschereau	32.17
Garneau Gaston	1 500.00
Groupe Maska	7 626.74
H2O Innovation	1 344.40
JU Houle	668.67
J.U. Houle Ltée	5 242.62
Lapointe Dominic	18.86
Lapointe Marcel Me	645.23
L'Éclaireur des Bois-Francis	1 500.00
Lehoux Jules Transport	677.13
Lubtek	112.32
Marchand Pétroleum	1 070.34
MRC d'Arthabaska	239.21
Municipalité de Saint-Fortunat	5 806.66
Mégaburo	147.08
Oxygène Bois-Francis	155.72
Pavage St-François	1 986.60
PelletierStéphane	30.00
Pelletier Picard	400.20
Pneus et mécanique Vachon	686.02
Poste Canada	108.86
Ressorts Déziel	7 795.89
Services Conseils CGO	618.56
Sonic Propane	255.32
Wood Wyant	230.45

Comptes payés au 7 décembre 2009

Salaires et déplacements des élus	2 629.16 \$
Salaire, honoraires personnel plus. élec.	9 404.38
Groupe Déziel (camion 2010)	202 707.91
Banque de Montréal (règl. 397)	2 721.77
Hydro-Québec	4 184.76
Restaurant Chez Julie	152.75
Ministère du Revenu	2 067.40
Receveur général du Canada	897.69
Poste Canada	233.16
Ivic Télécom	180.59
SSQ Groupe financier	406.56
Gesterra	3 415.41
SAAQ	10.00
Éditions juridiques FD	3 415.41

Il est proposé par Benoît Couture, appuyé par Rudy Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que les comptes ci-avant énumérés soient approuvés et ratifiés par le Conseil de la municipalité du Canton de Ham-Nord.

2009-12-195 Emprunt par billet pour 525 400 \$ relatif au Règlement d'emprunt numéro 388(391)

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt numéro 388(391), le Canton de Ham-Nord souhaite emprunter par billet un montant total de 525 400 \$;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis ;

Il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Rudy Nolette et résolu unanimement :

que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

qu'un emprunt par billet au montant de 525 400 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 388(391) soit réalisé;

que les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière ;

que les billets soient datés du 15 décembre 2009 ;

que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement ;

que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2010	43 800 \$
2011	45 400 \$
2012	47 400 \$
2013	49 100 \$
2014	51 000 \$
2014	288 700 \$ (à renouveler)

que, pour réaliser cet emprunt, le Canton de Ham-Nord émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 décembre 2000), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 388(391), chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

2009-12-196 Acceptation du soumissionnaire pour l'emprunt de 525 400 \$ relatif au règlement d'emprunt 388(391)

Il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Rudy Nolette et résolu unanimement :

que le Canton de Ham-Nord accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire Desjardins de Victoriaville pour son emprunt de 525 400 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 388(391) au prix de cent, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit:

43 800 \$	3, 49 %	15 décembre	2010
45 400 \$	3, 49 %	15 décembre	2011
47 400 \$	3, 49 %	15 décembre	2012
49 100 \$	3, 49 %	15 décembre	2013
339 700 \$	3, 49 %	15 décembre	2014

que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

2009-12-197 Calendrier des séances du Conseil pour l'année 2010

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Rudy Nolette, appuyé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas voté :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2010, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20 heures :

11 janvier	8 février
8 mars	12 avril
3 mai	7 juin
5 juillet	9 août
13 septembre	4 octobre
1 ^{er} novembre	6 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

2009-12-198 Adoption du budget de la Régie intermunicipale incendie des 3 Monts

Il est proposé par Steve Leblanc, appuyé par Dominic Lapointe, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'adopter le budget pour l'année 2010 de la Régie intermunicipale incendie des 3 Monts.

2009-12-199 Dossier sur l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux – Nomination du responsable

Il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Dominic Lapointe, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de nommer le conseiller Steve Leblanc responsable du dossier de l'efficacité énergétique auprès d'Hydro-Québec pour les bâtiments municipaux et de faire des recommandations au Conseil dans ce dossier afin de diminuer les frais énergétiques desdits bâtiments.

2009-12-200 Bacs bruns pour l'année 2010 (compostage domestique)

Il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Rudy Nolette, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de commander 410 bacs bruns de 360 litres auprès de Gesterra pour livraison en 2010 et d'étaler le paiement desdits bacs par les contribuables sur 5 ans.

2009-12-201 Frais supplémentaires pour les installations de Gabsky Communications

Il est proposé par Dominic Lapointe, appuyé par Rudy Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de rembourser les frais supplémentaires d'équipements d'installation de récepteurs aux nouveaux usagers de l'internet rural, à même les subventions à recevoir.

2009-12-202 Subvention annuelle aux entreprises pour l'année 2009

Il est proposé par Dominic Lapointe, appuyé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de fournir une aide aux entreprises suivantes pour l'année 2009, le tout selon l'article 92.1, 2^e par. de la Loi sur les compétences municipales (LCM) :

La Coop de Ham-Nord (quincaillerie)	3444.22 \$	4 ^e tranche sur 5
Nemo Inc.	1237.47 \$	4 ^e tranche sur 5
9197-9884 Québec Inc. (Pharmacie Goggin)	1228.21 \$	3 ^e tranche sur 5
9000-8137 Québec Inc., terrain industriel	197.74 \$	2 ^e tranche sur 5
Foyer Sts-Anges (agrandissement)	2061.74 \$	1 ^{ière} tranche sur 5

2009-12-203 Autorisation de signature pour le compte bancaire de la bibliothèque

Il est proposé par Rudy Nolette, appuyé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'autoriser Anick Picard comme signataire au compte bancaire de la Bibliothèque de Ham-Nord.

2009-12-0001 Avis de motion – Règlement 435 fixant les taxes et les tarifs 2010

La conseiller Dominic Lapointe donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement numéro 435 fixant les taxes et tarifs pour l'année financière 2010.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. de la demande du Parc-École;
2. de prêter 10 tables et 60 chaises gratuites à la Fondation Lavertu à la condition de payer le travail de Mario Loiselle et de réviser les règlements à ce sujet;
3. de chercher de l'information sur les sacs pour balles rondes.

Le maire lève l'assemblée à 21 :30 h.

François Marcotte, maire

Aline Lemieux, directrice générale et
secrétaire-trésorière